

09/2021



SOMMAIRE

- ❑ Editorial: Notre ami François nous a quitté. (Marc Arnold)
- ❑ Pourquoi des Zones à 20 km/h (Marc Arnold)
- ❑ Politique cyclable à Mulhouse : concertation et retard de la présentation de grands changements à venir... (Marc Arnold)
- ❑ Atelier-Projet Stratégie Mobilité Durable de la M2A : un espoir bientôt déçu (Nathalie Dubié)
- ❑ Le baromètre cyclable revient en 2021 (Dominique)
- ❑ Semaine de la Mobilité à Mulhouse

AGENDA

- ❑ Samedi 18 septembre : Semaine de la Mobilité Place de la Réunion de 10 h à 17 h
- ❑ Vendredi 24 septembre : Assemblée Générale - à partir de 19 h 15 Carré des Associations - 100 av. de Colmar
- ❑ Mercredi 29 septembre : vélorution: départ 19 h place de la Concorde
- ❑ Samedi 2 octobre : fête du vélo à Kingersheim Strueth—**Nous avons besoin d'une bonne dizaine de bénévoles durant la journée!**

Vous trouverez accompagnant cet envoi :

- ⇒ L'invitation à l'Assemblée Générale
- ⇒ Proposition de modifications des statuts .

Cyclistes Associés pour le Droit de Rouler en sécurité

21, rue Henri Schwartz
68200 MULHOUSE
Tél. **07 78 55 00 47**

E-mail velomulhouse@laposte.net
Internet www.velomulhouse.fr

Lettre Contact

Editorial : Notre ami François nous a quitté. [Marc ARNOLD]

En cette fin de mois d'aout, nous avons appris la triste nouvelle du décès de François Kontzler.

Poussé sans doute d'abord par ses convictions écologiques, François s'est intensément investi dans cette association. Il a été membre actif au sein du comité de très nombreuses années et président du CADRes dans les années 2000. C'est seulement récemment, rattrapé par la maladie, qu'il a dû finalement arrêter sa vie de militant.

François était quelqu'un d'exigeant, de précis, de constructif, très attaché à la sécurité des cyclistes, à la qualité des aménagements cyclables. Il s'est investi beau-

coup à Mulhouse mais aussi particulièrement dans sa commune de Pfastatt.

Dans les années 90, en s'appuyant sur ses compétences professionnelles et son expérience dans l'industrie, il met au point un protocole d'évaluation de la qualité des aménagements cyclables, appelé « démerite itiné-



raires cyclables ». Ce travail a été reconnu sur le plan national et récompensé par un premier prix « des vélos d'or » remis par la ministre de l'écologie de l'époque, Dominique Voynet, à François et à son ami du CADR Dominique Rosenfeld, en 1997 à Paris.

C'est aussi à l'initiative de François que nous avons ajouté les lettres « e-s » à l'acronyme CADR pour préciser « Cyclistes Associés pour le Droit de Rouler en sécurité ».

François a toujours recherché le dialogue, a participé à de nombreuses discussions avec les élus, les techniciens et les journalistes. Il n'a bien sur jamais préconisé l'action violente, bien au contraire, notre ami Dominique écrit « il incarnait le militantisme pacifique, toujours respectueux, sans agressivité aucune et doux comme il était lui-même ». Un autre membre du CADRes, Max Tissot, écrit sur son site internet : « François était un homme charmant, doux et attentionné ».

La vie associative ce n'est pas que des réunions et des manifestations.



Editorial : Notre ami François nous a quitté. [Marc ARNOLD] suite

C'est aussi, une belle histoire d'amitié. Lors de sorties dominicales à vélo, de voyages le long du Danube, ou lors de repas festifs, François et Marie, son épouse, toujours généreux et très accueillants ont largement contribué à ce bonheur partagé, dans leur maison et dans leur jardin.

Pour tout ce que tu as fait pour le vélo, pour le CADRes, pour tes amis, un grand bravo et un grand merci à toi François.

Nos sincères condoléances à Marie son épouse et à tous les proches de François.



Pourquoi des zones à 20 km/h ? [Marc Arnold]



Dans la dernière lettre contact, on rappelait l'intérêt de la limitation de la vitesse à 30 km/h : une baisse significative du risque d'accident, des rues apaisées beaucoup plus adaptées aux déplacements à vélo et à une meilleure cohabitation vélo-voiture même en absence de bandes ou de pistes cyclables devenues souvent inutiles dans ces conditions.

Il existe cependant des situations où la vitesse doit encore être davantage limitée : lorsque les piétons ne disposent pas de trottoir et marchent sur la chaussée, il convient alors de créer une zone de rencontre où la vitesse est limitée à 20 km/h. Dans ma commune Pfastatt, des voitures et des camionnettes stationnent en permanence sur les étroits trottoirs de la rue Verte ou de la rue du Moulin. Ceci contraint les piétons à marcher sur la chaussée. Or il n'y a aucune limitation de la vitesse, ni à 20, ni à 30, aucun aménagement en zone de rencontre. Dans ce quartier résidentiel, la police n'intervient pas, il y a clairement une forme de tolérance. Pourtant, des véhicules circulent souvent à des vitesses inadaptées et le stationnement sur les trottoirs en bien sûr une infraction sanctionnée par une amende de 135 euros. C'est pourquoi, nous avons écrit au maire de Pfastatt pour demander un aménagement de ces rues en zone 20. Nous sommes en attente d'une réponse. Ces zones de rencontre dans nos quartiers résidentiels seraient alors bien plus agréables et adaptées aux piétons, aux cycles et aux jeux des enfants dans la rue. Ce cas de figure, où les voitures stationnent sur les trottoirs en toute impunité dans les quartiers résidentiels, s'observe sans doute dans bien d'autres communes de la m2a. Exigeons des aménagements appropriés.



D'après le site de la FUB : « Une zone de rencontre est un ensemble de voies en agglomération où les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf exception.

Ces zones ne doivent pas se réduire à une signalisation mais doivent être assorties d'un aménagement qui imposent de réduire la vitesse. »



Politique cyclable à Mulhouse : concertation et retard de la présentation de grands changements à venir... [Marc Arnold]

Depuis le début de l'année 2021, la concertation avec la ville de Mulhouse a été bien relancée. Pas moins d'une réunion par mois depuis janvier, la dernière s'est déroulée le 5 juillet. Seuls 2 ou 3 membres du CADRes et une équipe de 4 ou 5 techniciens participaient aux dernières réunions, sans les élus. Nous avons beaucoup travaillé à la méthodologie pour la réalisation d'un diagnostic des aménagements cyclables existants à Mulhouse. Réaliser un diagnostic complet est un travail immense que nous ne pourrions assumer seuls. Pour être précis, il faut mesurer les largeurs des aménagements, les hauteurs des seuils, analyser les carrefours etc... Dans une même rue la largeur d'une bande cyclable peut varier plusieurs fois de 1.2 à 1.8 m. C'est ce que nous avons constaté par exemple rue de Soultz, entre la place du rattachement et l'entrée de Kingersheim. Les nouvelles



recommandations techniques du CEREMA sont très exigeantes pour garantir une sécurité optimale des cyclistes et pour s'adapter aux remorques et vélos cargo de plus en plus nombreux. En conséquence, lorsque l'on confronte ces recommandations aux caractéristiques des aménagements actuels, on ne peut que constater d'énormes lacunes. A partir du diagnostic, la ville de Mulhouse veut dégager les priorités pour réaliser une quinzaine de km d'aménagements. Une partie des projets est cependant déjà bien arrêtée et devait être présentée ce printemps au public. Malheureusement, pour des raisons que l'on ne veut nous dévoiler (hésitation de la part des élus ? opposition de certains lobbys ?), cette présentation se fera cet automne. Espérons qu'il n'y aura pas de nouveau contre-temps ! Toujours est-il que l'on nous promet des changements SPECTACULAIRES ! Quelles que soient les conclusions du diagnostic, ces changements en faveur des piétons et des cyclistes devraient concerner : la rue des Bonnes Gens, l'Avenue de Colmar, la rue Franklin, la rue Engel Dollfus, la rue Aristide Briand, le Bd Roosevelt. Espérons que nous ne serons pas déçus car ces rues sont effectivement des axes importants. Par ailleurs, il y a une réflexion sur le quartier Fonderie-Manège, sur l'axe rue Gay-Lussac/ rue de Zillisheim, sur l'axe Bd de la Marne /rue de Pfastatt. Ce mandat sera-t-il celui d'un virage important ? Plus d'un an après les élections, on peut encore en douter.

Atelier-Projet Stratégie Mobilité Durable de M2A : Un espoir bientôt déçu ? (Nathalie)

Mulhouse Alsace Agglomération (M2A) a organisé cet été des ateliers mobilités. Les élus de chaque commune y étaient invités, ainsi que des experts (collaborateurs M2A et communaux, partenaires institutionnels comme la Solea et associatifs), et des membres de la société civile comme le Conseil de développement.

Le but affiché est de livrer « 2 ou 3 scénarios comprenant des ambitions/objectifs et plans d'actions associés » afin d'élaborer un plan de mobilité durable. En clair, M2A n'est pas bonne élève avec 63 % de part modale « Voiture » (chiffres 2020), ce qui est plus que la moyenne nationale de 59 %. Il est temps de s'en rendre compte !

Le processus a commencé par un grande réunion plénière extrêmement informative où ont été rappelés les objectifs du Plan Climat et pour ma part j'ai retenu le constat clair et sans appel de l'AURM qui montre que sans contraintes fortes sur la circulation automobile, les reports modaux vers les mobilités alternatives ne se feront pas dans M2A. Un appel au courage politique a été lancé par l'intervenant !

Ensuite s'en sont suivis des ateliers par petits groupes, animés par un cabinet strasbourgeois. Ces ateliers ont eu lieu dans différentes communes de M2A dont 2 à Mulhouse. Lors de ces ateliers nous devons faire ressortir les points forts et faibles des mobilités sur notre territoire puis nos rêves à court et à long terme.

En lisant les comptes-rendus des ateliers, je suis déjà étonnée par la quasi-absence des maires de

l'agglomération ! Ils ont été représentés par d'autres élus peut-être plus sensibles à la cause de la mobilité durable.

Le vélo a tenu une énorme place dans ces ateliers. L'unanimité se fait sur la nécessité d'améliorer et de créer un vrai réseau cyclable entre les communes de M2A. L'allongement des lignes de trams et l'agrandissement de l'offre filea et du réseau Solea en heures creuses ont été également plébiscités. Le problème de la circulation automobile en ville et aux abords des écoles a été également un point crucial lors des échanges.

Pour ma part, j'ai trouvé les élus présents conscients des enjeux et ambitieux. Malheureusement impossible de savoir si leur voix a vraiment du poids dans leur commune respective.

Il reste encore 2 assemblées plénières et une série d'ateliers. J'aimerais avoir de l'espoir, que cet investissement en temps et en argent (combien coûte le cabinet de Strasbourg ?) n'accouche pas d'une souris ! En sachant que toutes les solutions pour une mobilité durable sont déjà dans le Plan Climat et dans les nombreux dossiers de l'AURM ou du CEREMA.

Dans quelques mois, je pourrai vous écrire si j'ai perdu mon temps ou pas lors de ces réunions !



Le baromètre des villes cyclables revient en 2021 [Dominique]

Après une édition 2019 qui avait permis de récolter plus de 185 000 réponses dans 5418 communes, l'édition 2021 du Baromètre des villes cyclables est fortement attendue. 18 mois après les municipales de 2020, il est temps de rappeler aux candidats leurs engagements et de mesurer les avancées ou régressions des conditions de circulation à vélo dans les communes.

Au niveau mulhousien, 315 réponses avaient été comptabilisées. Soyons encore plus nombreux à répondre à ce questionnaire. Atteindre 400 réponses et pourquoi pas 500 serait un beau challenge !

L'enquête a démarré le 4 septembre et se terminera le 30 novembre 2021.

Y-a-t-il eu des changements ? le dernier plan vélo devait permettre de doubler la part modale du vélo. L'objectif a-t-il été atteint ? A vous de vous prononcer.

Comment en vous rendant sur le site :

<https://barometre.parlons-velo.fr/>

En quelques clics et quelques minutes vous aurez partagé vos impressions sur votre quotidien à vélo !

Agréable ou stressant ?

Important :

L'enquête n'est pas intercommunale mais bien par commune. Si vous circulez dans plusieurs communes vous pouvez répondre pour toutes les communes où vous circulez et/ou vous voulez donner votre avis. Pour figurer dans le palmarès du Baromètre, une commune doit comptabiliser au minimum 50 réponses.

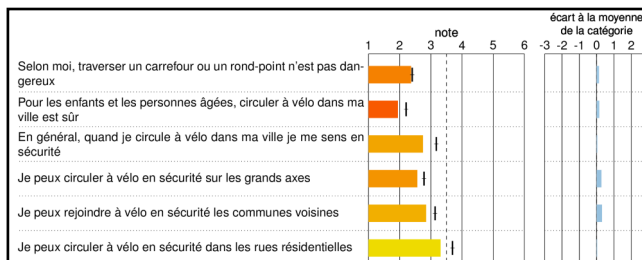
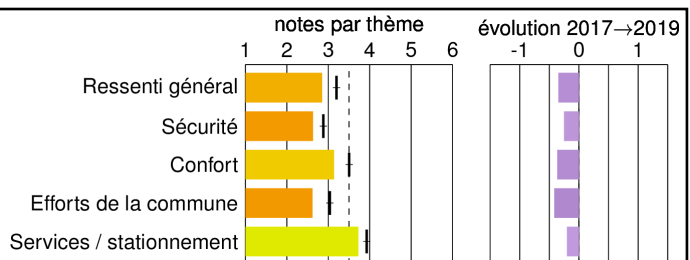
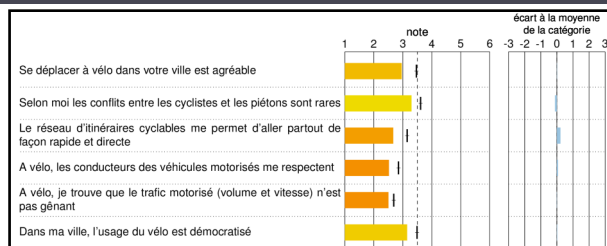
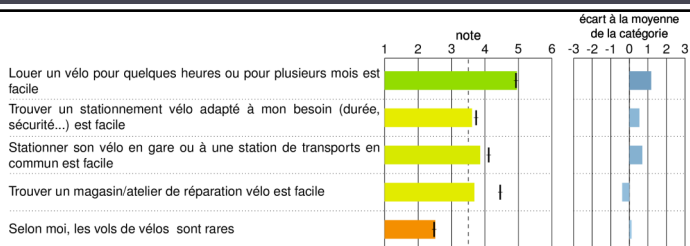


Circulez-vous facilement à vélo dans votre commune ?

Participez à la plus grande enquête citoyenne sur le vélo dans le monde !



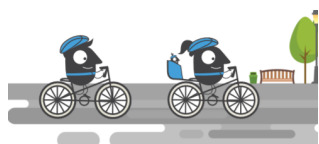
Le baromètre 2019 - petit rappel des résultats les plus significatifs - Mulhouse



Semaine de la Mobilité : Retrouvez-nous Place de la Réunion le samedi 18 septembre

Comme les années précédentes, nous serons présents le **samedi 18 septembre de 10h à 17h**, au traditionnel « Village des mobilités » Place de la Réunion.

Vous pourrez sur place participer au baromètre des villes cyclables qui vient d'être lancé. Circuit pédagogique pour enfants. Promenade dans le centre ville en triporteur et de nombreuses autres animations pour grands et petits...



EUROPEAN MOBILITY WEEK

16-22 SEPTEMBER 2021

Move Sustainably. Stay Healthy.

#MobilityWeek

